

- Communiqué de presse -

**Néolia et la Caisse des Dépôts signent la 1^{re} convention
« prêt haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts – Action Logement »
en Bourgogne – Franche-Comté**

Montbéliard, le 24 novembre 2016 - Michel Decool, président du Conseil d'administration de Néolia, Jacques Ferrand, directeur général de Néolia, Roland Massuda, directeur régional adjoint Bourgogne Franche-Comté de la Caisse des Dépôts et directeur délégué à Besançon, ont signé, ce jour, au siège social de Néolia, une convention relative à la mise à disposition du "prêt de haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts – Action Logement". Ce prêt vise à financer la construction et la rénovation de logements sociaux de Néolia.

Partenaire historique des acteurs locaux, la Caisse des Dépôts a déployé, à l'occasion de son bicentenaire, des capacités supplémentaires, afin de mettre à disposition des ressources - 2 Md€ au total - destinées à accélérer les plans stratégique de patrimoine et de développement des bailleurs sociaux. La mise à disposition de ces ressources s'appuie sur une collaboration étroite entre la Caisse des Dépôts et Action Logement, permettant de distribuer, pour une période de 3 ans, des prêts à des conditions attractives. Ce prêt exceptionnel est dénommé "**prêt de haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts – Action Logement**".

Pour Néolia : une enveloppe supplémentaire de plus de 18 M€

Néolia, entreprise sociale pour l'habitat, présente un plan important de développement, issu de son plan de développement locatif et de son plan stratégique de patrimoine (PSP).

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts met à disposition de Néolia un "**prêt haut de bilan bonifié**" (PHBB) de **18 127 000 € en 3 ans** aux conditions de remboursement exceptionnelles :

- une première phase 20 ans au taux de 0 % et un différé total d'amortissement
- une seconde période d'amortissement de 10 à 20 ans et un calcul des intérêts effectué sur la base du taux du Livret A + 0,60 %.

Ce prêt sera utilisé par Néolia de la manière suivante :

. à **75 %**, pour **amplifier la rénovation énergétique** de son patrimoine locatif social historique, notamment en Franche-Comté.

Ainsi, grâce au PHBB, Néolia aura la capacité de rénover **2 446** logements en 3 ans, soit plus du double que prévu.

. à **25 %**, pour **réaliser de nouveaux logements sociaux** dans les territoires de son implantation où les besoins en logements locatifs sociaux sont importants.

Ainsi, grâce au PHBB, Néolia aura la capacité de construction **1 181** logements soit près de 200 nouveaux logements en plus de la programmation initialement prévue.

Enfin, tous les travaux engagés auront pour objectif prioritaire de réduire les factures de consommation énergétique des locataires de Néolia.

Ce prêt, bonifié à parité par la Caisse des Dépôts et par Action Logement, consolidera la structure financière des bailleurs sociaux qui s'engagent au-delà des objectifs fixés initialement par leur gouvernance.

Il correspond à un apport de près de 10 000 €/logement pour la rénovation thermique réalisée en supplément de leur plan de stratégie patrimoniale. L'apport est de 25 000€/logement pour la construction nouvelle.

A propos de Néolia

Néolia est une Entreprise sociale pour l'Habitat (ESH) créée en 1948 dont l'actionnaire de référence est le collecteur 1% Logilia Action Logement. Néolia compte 535 salariés
Néolia possède un patrimoine de 30 697 logements locatifs et équivalents logements (foyers...) répartis sur six régions et quinze départements de l'Est et du Sud de la France.
Ses activités : développement immobilier (aménagement de terrains, construction de produits habitat locatifs et en accession, commercialisation de logements), location et gestion de logements locatifs, rénovation urbaine et valorisation du patrimoine.

De plus, 12 883 logements sont détenus par deux filiales de Néolia implantées en Lorraine et en Bourgogne, soit un patrimoine total pour le Groupe Néolia de près de 43 600 logements.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

<http://www.prets.caissedesdepots.fr>

 @CaissedesDepots

Contacts presse :

Néolia

Jacques Denis, directeur administratif et financier - email : jdenis@neolia.fr - Tél. : 03 81 99 16 48

Service Communication Néolia : Isabelle Philippe – iphilippe@neolia.fr – Tél. 03 81 99 16 17

Groupe Caisse des Dépôts :

François Laigneau, directeur territorial – email : francois.laigneau@caissedesdepots.fr – Tél : 03 81 25 07 10

Christine Mermet - email : christine.mermet@caissedesdepots.fr - Tél. : 03 81 25 07 02

- Communiqué de presse -

**Néolia et la Caisse des Dépôts signent la 1^{re} convention
« prêt haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts – Action Logement »
en Bourgogne – Franche-Comté**

Montbéliard, le 24 novembre 2016 - Michel Decool, président du Conseil d'administration de Néolia, Jacques Ferrand, directeur général de Néolia, Roland Massuda, directeur régional adjoint Bourgogne Franche-Comté de la Caisse des Dépôts et directeur délégué à Besançon, ont signé, ce jour, au siège social de Néolia, une convention relative à la mise à disposition du "prêt de haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts – Action Logement". Ce prêt vise à financer la construction et la rénovation de logements sociaux de Néolia.

Partenaire historique des acteurs locaux, la Caisse des Dépôts a déployé, à l'occasion de son bicentenaire, des capacités supplémentaires, afin de mettre à disposition des ressources - 2 Md€ au total - destinées à accélérer les plans stratégique de patrimoine et de développement des bailleurs sociaux. La mise à disposition de ces ressources s'appuie sur une collaboration étroite entre la Caisse des Dépôts et Action Logement, permettant de distribuer, pour une période de 3 ans, des prêts à des conditions attractives. Ce prêt exceptionnel est dénommé "**prêt de haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts – Action Logement**".

Pour Néolia : une enveloppe supplémentaire de plus de 18 M€

Néolia, entreprise sociale pour l'habitat, présente un plan important de développement, issu de son plan de développement locatif et de son plan stratégique de patrimoine (PSP).

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts met à disposition de Néolia un "**prêt haut de bilan bonifié**" (PHBB) de **18 127 000 € en 3 ans** aux conditions de remboursement exceptionnelles :

- une première phase 20 ans au taux de 0 % et un différé total d'amortissement
- une seconde période d'amortissement de 10 à 20 ans et un calcul des intérêts effectué sur la base du taux du Livret A + 0,60 %.

Ce prêt sera utilisé par Néolia de la manière suivante :

. à **75 %**, pour **amplifier la rénovation énergétique** de son patrimoine locatif social historique, notamment en Franche-Comté.

Ainsi, grâce au PHBB, Néolia aura la capacité de rénover **2 446** logements en 3 ans, soit plus du double que prévu.

. à **25 %**, pour **réaliser de nouveaux logements sociaux** dans les territoires de son implantation où les besoins en logements locatifs sociaux sont importants.

Ainsi, grâce au PHBB, Néolia aura la capacité de construction **1 181** logements soit près de 200 nouveaux logements en plus de la programmation initialement prévue.

Enfin, tous les travaux engagés auront pour objectif prioritaire de réduire les factures de consommation énergétique des locataires de Néolia.

Ce prêt, bonifié à parité par la Caisse des Dépôts et par Action Logement, consolidera la structure financière des bailleurs sociaux qui s'engagent au-delà des objectifs fixés initialement par leur gouvernance.

Il correspond à un apport de près de 10 000 €/logement pour la rénovation thermique réalisée en supplément de leur plan de stratégie patrimoniale. L'apport est de 25 000€/logement pour la construction nouvelle.

A propos de Néolia

Néolia est une Entreprise sociale pour l'Habitat (ESH) créée en 1948 dont l'actionnaire de référence est le collecteur 1% Logilia Action Logement. Néolia compte 535 salariés
Néolia possède un patrimoine de 30 697 logements locatifs et équivalents logements (foyers...) répartis sur six régions et quinze départements de l'Est et du Sud de la France.
Ses activités : développement immobilier (aménagement de terrains, construction de produits habitat locatifs et en accession, commercialisation de logements), location et gestion de logements locatifs, rénovation urbaine et valorisation du patrimoine.

De plus, 12 883 logements sont détenus par deux filiales de Néolia implantées en Lorraine et en Bourgogne, soit un patrimoine total pour le Groupe Néolia de près de 43 600 logements.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

<http://www.prets.caissedesdepots.fr>

 @CaissedesDepots

Contacts presse :

Néolia

Jacques Denis, directeur administratif et financier - email : jdenis@neolia.fr - Tél. : 03 81 99 16 48

Service Communication Néolia : Isabelle Philippe – iphilippe@neolia.fr – Tél. 03 81 99 16 17

Groupe Caisse des Dépôts :

François Laigneau, directeur territorial – email : francois.laigneau@caissedesdepots.fr – Tél : 03 81 25 07 10

Christine Mermet - email : christine.mermet@caissedesdepots.fr - Tél. : 03 81 25 07 02

- Communiqué de presse -

**Néolia et la Caisse des Dépôts signent la 1^{re} convention
« prêt haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts – Action Logement »
en Bourgogne – Franche-Comté**

Montbéliard, le 24 novembre 2016 - Michel Decool, président du Conseil d'administration de Néolia, Jacques Ferrand, directeur général de Néolia, Roland Massuda, directeur régional adjoint Bourgogne Franche-Comté de la Caisse des Dépôts et directeur délégué à Besançon, ont signé, ce jour, au siège social de Néolia, une convention relative à la mise à disposition du "prêt de haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts – Action Logement". Ce prêt vise à financer la construction et la rénovation de logements sociaux de Néolia.

Partenaire historique des acteurs locaux, la Caisse des Dépôts a déployé, à l'occasion de son bicentenaire, des capacités supplémentaires, afin de mettre à disposition des ressources - 2 Md€ au total - destinées à accélérer les plans stratégique de patrimoine et de développement des bailleurs sociaux. La mise à disposition de ces ressources s'appuie sur une collaboration étroite entre la Caisse des Dépôts et Action Logement, permettant de distribuer, pour une période de 3 ans, des prêts à des conditions attractives. Ce prêt exceptionnel est dénommé "**prêt de haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts – Action Logement**".

Pour Néolia : une enveloppe supplémentaire de plus de 18 M€

Néolia, entreprise sociale pour l'habitat, présente un plan important de développement, issu de son plan de développement locatif et de son plan stratégique de patrimoine (PSP).

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts met à disposition de Néolia un "**prêt haut de bilan bonifié**" (PHBB) de **18 127 000 € en 3 ans** aux conditions de remboursement exceptionnelles :

- une première phase 20 ans au taux de 0 % et un différé total d'amortissement
- une seconde période d'amortissement de 10 à 20 ans et un calcul des intérêts effectué sur la base du taux du Livret A + 0,60 %.

Ce prêt sera utilisé par Néolia de la manière suivante :

. à **75 %**, pour **amplifier la rénovation énergétique** de son patrimoine locatif social historique, notamment en Franche-Comté.

Ainsi, grâce au PHBB, Néolia aura la capacité de rénover **2 446** logements en 3 ans, soit plus du double que prévu.

. à **25 %**, pour **réaliser de nouveaux logements sociaux** dans les territoires de son implantation où les besoins en logements locatifs sociaux sont importants.

Ainsi, grâce au PHBB, Néolia aura la capacité de construction **1 181** logements soit près de 200 nouveaux logements en plus de la programmation initialement prévue.

Enfin, tous les travaux engagés auront pour objectif prioritaire de réduire les factures de consommation énergétique des locataires de Néolia.

Ce prêt, bonifié à parité par la Caisse des Dépôts et par Action Logement, consolidera la structure financière des bailleurs sociaux qui s'engagent au-delà des objectifs fixés initialement par leur gouvernance.

Il correspond à un apport de près de 10 000 €/logement pour la rénovation thermique réalisée en supplément de leur plan de stratégie patrimoniale. L'apport est de 25 000€/logement pour la construction nouvelle.

A propos de Néolia

Néolia est une Entreprise sociale pour l'Habitat (ESH) créée en 1948 dont l'actionnaire de référence est le collecteur 1% Logilia Action Logement. Néolia compte 535 salariés
Néolia possède un patrimoine de 30 697 logements locatifs et équivalents logements (foyers...) répartis sur six régions et quinze départements de l'Est et du Sud de la France.
Ses activités : développement immobilier (aménagement de terrains, construction de produits habitat locatifs et en accession, commercialisation de logements), location et gestion de logements locatifs, rénovation urbaine et valorisation du patrimoine.

De plus, 12 883 logements sont détenus par deux filiales de Néolia implantées en Lorraine et en Bourgogne, soit un patrimoine total pour le Groupe Néolia de près de 43 600 logements.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

<http://www.prets.caissedesdepots.fr>

 @CaissedesDepots

Contacts presse :

Néolia

Jacques Denis, directeur administratif et financier - email : jdenis@neolia.fr - Tél. : 03 81 99 16 48

Service Communication Néolia : Isabelle Philippe – iphilippe@neolia.fr – Tél. 03 81 99 16 17

Groupe Caisse des Dépôts :

François Laigneau, directeur territorial – email : francois.laigneau@caissedesdepots.fr – Tél : 03 81 25 07 10

Christine Mermet - email : christine.mermet@caissedesdepots.fr - Tél. : 03 81 25 07 02